

OSPEDALI E MONTAGNE

Paesaggi, funzioni, poteri nei secoli medievali (Italia, Francia, Spagna)

A CURA DI MARINA GAZZINI E THOMAS FRANK



UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI MILANO
DIPARTIMENTO DI STUDI STORICI



BRUNO MONDADORI

**L'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem en moyenne montagne.
Approche comparée des implantations en Haute-Provence
et dans le Massif central (XII^e-XIV^e siècle)**

di Damien Carraz

in *Ospedali e montagne. Paesaggi, funzioni, poteri nei secoli medievali*
(Italia, Francia, Spagna)

Dipartimento di Studi Storici
dell'Università degli Studi di Milano - Bruno Mondadori

Quaderni degli Studi di Storia Medioevale e di Diplomatica, V

<<https://riviste.unimi.it/index.php/SSMD>>

ISSN 2612-3606

ISBN (edizione cartacea) 9788867742929

ISBN (edizione digitale) 9788867742974

DOI 10.17464/9788867742974_10

*Ospedali e montagna. Paesaggi, funzioni, poteri nei secoli medievali
(Italia, Francia, Spagna)*

Quaderni degli Studi di Storia Medioevale e di Diplomatica, V

<<https://riviste.unimi.it/index.php/SSMD>>

ISSN 2612-3606

ISBN 9788867742929 (edizione cartacea)

ISBN 9788867742974 (edizione digitale)

DOI 10.17464/9788867742974_10

L'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem en moyenne montagne. Approche comparée des implantations en Haute-Provence et dans le Massif central (XII^e-XIV^e siècle)

Damien Carraz

Université Toulouse II - Jean Jaurès

damien.carraz@univ-tlse2.fr

En proposant d'évoquer l'ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, je me place peut-être un peu en marge de la thématique de cet ouvrage collectif consacré aux hôpitaux de montagne. Comme on le sait, cette institution tire bien son nom de l'hôpital fondé à Jérusalem peu avant la première croisade afin de venir en aide aux pèlerins. Née d'une fraternité rattachée au monastère de Sainte-Marie-Latine, cette fondation charitable s'est progressivement érigée en congrégation militaro-hospitalière, laquelle a organisé un réseau de commanderies à l'échelle de toute la chrétienté latine¹. Le problème est que la vocation charitable des origines a été très diversement poursuivie selon les lieux et les époques. Certes, les hospitaliers de Saint-Jean se sont attachés à entretenir, auprès du couvent central, à Jérusalem, Acre puis Rhodes, un grand hôpital qui affichait symboliquement le *propositum vitae* de l'ordre². Mais la réalité de la fonction d'assistance dans les différentes maisons de l'ordre en Occident a suscité, chez les historiens, bien des interrogations et des débats³.

¹ DEMURGER, *Les Hospitaliers*.

² Synthèse sur l'aide aux pèlerins pendant la période hiérosolimitaine: BRONSTEIN, *Servus pauperum Christi*.

³ Pour un premier état de la question à l'échelle de l'ensemble des ordres militaires: LE BLÉVEC, *Hospitalité*.

Au-delà de l'épineuse question de l'assistance, les notions retenues pour définir le champ de la présente recherche ne vont pas sans poser problème, à commencer par les dénominations 'Haute-Provence' et 'Massif central' qui sont des héritages de la géographie du XIX^e siècle. Ces régions n'ont aucune réalité médiévale et elles ne coïncident pas davantage avec des ressorts administratifs de l'Hôpital. Le choix est dicté par l'état des connaissances qui, on le verra, est encore très inégal. En fait de Massif central, je me limiterai ici à la Haute-Auvergne et au Gévaudan – ce qui correspond aux diocèses médiévaux de Saint-Flour et de Mende – et délaisserai par conséquent la Haute-Loire et l'Ardèche⁴ (carte 1). La Haute-Provence envisagée ici correspond aux diocèses de Gap, Embrun et Sisteron et exclut par conséquent les Alpes-Maritimes (diocèse de Nice). On l'aura compris, mon objectif n'est pas de présenter un tableau exhaustif des implantations des commanderies à l'échelle des pays montagneux du sud-est français. Par conséquent, je ne chercherai pas à raisonner en termes de réseaux ou de dialectique centre/périphérie comme on a pu le faire ailleurs⁵. Il suffit de dire que, du point de vue de l'administration de l'Hôpital, la Haute-Auvergne relevait du prieuré d'Auvergne, tandis que tous les autres espaces que j'évoquerai étaient inscrits dans le prieuré de Saint-Gilles. La densité de l'*insediamento* hospitalier fut toutefois variable d'un espace à l'autre: au début du XIV^e siècle encore, le vaste diocèse de Mende n'accueillait guère plus de quatre commanderies, alors que quelque huit maisons principales se détachaient dans le diocèse voisin de Saint-Flour⁶ (cartes 2 et 3). La présence hospitalière fut beaucoup plus dense en Gapençais, où les frères s'installèrent très tôt, et à moindre mesure dans les diocèses d'Embrun et de Sisteron⁷ (carte 4). Les maisons-mère que l'on peut identifier étaient articulées à un réseau de lieux: *domus* secondaires, granges, églises... Ces ensembles formaient, d'un point de vue plus administratif que territorial, ce que le sens commun ap-

⁴ Pour ces espaces, on pourra consulter en guise d'introduction: POBLE, *L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en Velay*; REIGNIER, *Une seigneurie montagnarde entre Vivarais et Velay*.

⁵ *Gli ordini ospedalieri tra centro e periferia; Les établissements hospitaliers dans le Massif central et ses périphéries*. Et pour une déclinaison polysémique de la notion de réseau appliquée aux lieux d'assistance: GAZZINI, *Ospedali e reti*.

⁶ La dévolution des biens du Temple a rajouté plus d'une dizaine de maisons en Haute-Auvergne (D'AGOSTINO, *Les ordres du Temple et de l'Hôpital*, I, p. 66). Mais au moment de l'enquête de 1373 dans le diocèse de Saint-Flour, ces divers établissements étaient regroupés autour de cinq commanderies principales (LEMAITRE, *L'enquête de 1373*, pp. 37-38; v. carte 2). Dans le diocèse de Mende, où les templiers n'avaient pas pris pied, le patrimoine hospitalier a connu peu d'évolution au cours du XIV^e siècle. En Velay, les hospitaliers disposaient également de quatre commanderies au début du XIV^e siècle (*Cartulaire des Hospitaliers du Velay*, p. VI).

⁷ CARRAZ, *L'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem en Gapençais*.

pelle 'commanderie' mais que les hospitaliers dénommaient plus exactement 'baillie' (*bajulia*)⁸. Enfin, rappelons que la hiérarchie de ces maisons, loin d'être stable, fut sans cesse réadaptée au fil des réformes administratives ou des mutations économiques qui affectèrent l'ordre, notamment aux XIV^e et XV^e siècles⁹.

Une autre notion problématique est celle de 'moyenne montagne'. Pour l'administration française, une commune entre dans cette catégorie lorsqu'au moins 80% de son finage s'élève entre 600 et 1 200 mètres d'altitude¹⁰. Les géographes ont bien trouvé des critères supplémentaires, comme la présence d'un habitat permanent ou bien la limite de la culture des céréales. Cependant, l'histoire comme la lexicographie nous enseignent que ces critères, appliqués aux sociétés pré-modernes, n'ont pas grand sens: plus qu'à une altitude absolue, l'idée de 'montagne' (*montanea*) renvoie à la conscience d'un dénivelé, d'un effet de pente, tandis que des sociétés peuvent adopter un mode de vie 'montagnard' à 400 mètres d'altitude¹¹. Or, il faut avouer que les historiens qui ont travaillé sur les pays qui nous occupent à partir des archives de l'Hôpital ne se sont guère interrogés sur les particularités du milieu de moyenne montagne. Pas même à la grande époque de l'histoire économique qui prévalait dans les années 1960-1970, s'est-on demandé en quoi les modes d'exploitation adoptés par les hospitaliers dans les Alpes du sud ou en Gévaudan à la fin du Moyen Âge s'étaient distingués des pratiques suivies par les commanderies du plat-pays¹². On mesure là un aspect du retard qui affecte l'historiographie des ordres militaro-hospitaliers par rapport à d'autres or-

⁸ Sur la projection territoriale de l'organisation administrative de l'ordre à l'échelle de la partie provençale du prieuré de Saint-Gilles: CARRAZ, *Administration, délimitation et perception des territoires*.

⁹ Le cas des membres attachés aux commanderies gévaudanaises de Gap-Francès et Palhers illustre le nombre et le statut fluctuant de ces dépendances au fil de la documentation (RITTER, *Les commanderies*, p. 118-120). Au recensement établi par ce dernier travail, il faut rajouter la maison de Meyrueis, à la limite sud du diocèse de Mende (BOUSQUET, *Le Rouergue au premier Moyen Âge*, II, p. 798).

¹⁰ BOZON - DERRUAU - REFFAY - VALADAS, *La moyenne montagne*, notamment pp. 158 et 169-170.

¹¹ FRAY, *Des noms de la montagne au Moyen Âge*; RENDU, *Avant-propos*. De manière générale, sur la définition de l'objet 'montagne' par les historiens: CURSENTE, *Les montagnes des médiévistes*, pp. 425-426.

¹² DUBY, *Techniques et rendements agricoles*; ID., *La seigneurie et l'économie paysanne*; HÉLAS, *Gap-Francès* (thèse de 3^e cycle soutenue en 1974 et finalement publiée en 2018 sans aucun *aggiornamento*). Seuls quelques traits supposés caractéristiques d'un arrière-pays jugé retardé, comme le servage, ont pu retenir l'attention: DUBY, *Note sur les corvées*. L'idée misérabiliste d'une montagne pauvre imprègne en effet les travaux de l'époque, par exemple: ID., *Recherches récentes sur la vie rurale*, pp. 107-109.

dres religieux issus des réformes du XII^e siècle et dont la présence en milieu montagnard a été interrogée depuis longtemps¹³. Par conséquent, le *status quaestionis* que je tente sera forcément superficiel car tributaire soit d'une érudition souvent datée, soit de travaux plus récents mais qui restent largement à approfondir.

La question, très simple, est donc celle-ci : l'implantation des hospitaliers de Saint-Jean et leurs fonctions socio-économiques en moyenne montagne ont-elles présenté des caractères particuliers ? Trois pistes m'ont semblé se dégager de prime abord. Il s'agit, pour commencer, d'interroger à nouveaux frais la fonction d'assistance, elle-même liée à une autre question classique : celle de la correspondance entre les sites d'implantation et les voies de communication¹⁴. Autant dire d'emblée que l'érudition et même la recherche récente ont encombré ces deux problèmes de lieux communs qui obligeraient, pour avancer, à des retours systématiques aux sources primaires, lesquels dépassaient les objectifs du présent article. On s'interrogera en second lieu sur la réalité de l'encadrement religieux assumé par les hospitaliers dans des milieux marqués par une relative dispersion de l'habitat. L'approche économique, enfin, se limitera à la question de l'élevage, la seule qui ait pu être envisagée dans sa spécificité avec le milieu montagnard. La chronologie qui nous retiendra nous conduira des origines de l'implantation jusqu'à la grande enquête pontificale de 1373 sur les effectifs et les biens de l'Hôpital¹⁵.

1. *La moyenne montagne, un conservatoire de la vocation charitable des hospitaliers de Saint-Jean ?*

1.2 *Sur la route de Jérusalem...*

Les recherches de ces dernières décennies ont mis l'accent sur le tropisme urbain des ordres militaro-hospitaliers qui, en ce sens, s'inscrivent pleinement dans le courant des *religiones novae* qui accompagnèrent les transformations socio-éco-

¹³ Dans les espaces montagnards qui nous occupent, on peut par exemple se référer à l'exposé exemplaire consacré à l'investissement du Massif des Monts Dore par les Prémontrés (FOURNIER - FOURNIER, *La vie pastorale dans les montagnes*, pp. 199-254); et pour des études de cas en Velay, Forez et Ardèche : *Les monastères de la Montagne*.

¹⁴ De manière générale, la montagne comme espace de circulation constitue un thème privilégié de l'historiographie (CURSENTE, *Les montagnes des médiévistes*, pp. 418-419).

¹⁵ La véritable rupture intervient surtout au tournant du XV^e siècle, sous l'effet des guerres et des récessions économiques et démographiques. Dès la visite de 1411, le temporel de l'ordre semble sérieusement affecté et les malheurs du temps ont accéléré la mutation des modes d'exploitation vers l'arrentement (SCLAFFERT, *Cultures en Haute-Provence*, pp. 87-92; BEAUCAGE, *L'effondrement de la gestion*).

nomiques du XII^e siècle¹⁶. À ce titre, les régions de moyenne montagne présentaient un maillage de petites villes et de cités épiscopales qui, pour certaines, furent précocement investies par les hospitaliers¹⁷. La maison de Gap, l'une des premières fondées en Occident, tire bien son origine d'une fondation hospitalière¹⁸. Autour de 1090, l'évêque et le chapitre remirent aux frères de Saint-Jean l'hôpital Saint-Martin et ses dépendances. Le prélat et ses chanoines avaient poussé à la fondation de cet établissement, d'abord confié à deux laïcs. Mais, sans doute face à l'incapacité de ces derniers à en assumer la charge, la maison Saint-Martin avait donc été confiée à la toute jeune congrégation hospitalière¹⁹. L'établissement devenu une commanderie bénéficia tout au long du XII^e siècle des dons des propriétaires locaux et de l'aristocratie régionale – comtes de Forcalquier et de Viennois, vicomte de Gap. Dans cette région touchée par l'action de la réforme grégorienne et notamment par la prédication du pape Urbain II, le contexte de fondation renvoie clairement à la spiritualité de la croisade²⁰. Comme en d'autres lieux où l'implantation de l'Hôpital fut quasi-contemporaine de la première croisade – Trinquetaille, Toulousain... –, les donations associent très souvent l'Hôpital au Saint-Sépulcre, congrégation canoniale elle-même engagée dans l'assistance²¹. En effet, dans l'esprit des bienfaiteurs et des fidèles, les maisons hospitalières étaient directement rattachées au berceau hiérosolimitain. Jusqu'au début du XIII^e siècle, c'est bien à la maison Saint-Martin de Gap et «aux pauvres du Christ de l'hôpital de Jérusalem», aux «pauvres frères de l'hôpital de Jérusalem» ou encore aux «infirmes de Saint-Jean de Jérusalem» que les do-

¹⁶ CARRAZ, *Expériences religieuses en contexte urbain*.

¹⁷ Sur la trame urbaine du Massif central: FRAY, *Petites villes et leurs réseaux en pays de moyenne montagne*.

¹⁸ GUILLAUME, *Origine des chevaliers de Malte*; CARRAZ, *L'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem en Gapençais*, pp. 11-14.

¹⁹ Les premiers actes du cartulaire-rouleau de la commanderie témoignent du soutien apporté par les milieux locaux à l'hôpital Saint-Martin avant son transfert aux hospitaliers (GUILLAUME, *Rôle des donations*, n. 1-5). C'est la plus ancienne fondation de ce genre dans le diocèse de Gap, si l'on en croit la liste des hôpitaux établie par ROMAN, *Dictionnaire topographique*, pp. XXXIV-XXXV.

²⁰ Selon certaines hypothèses, Urbain II aurait pu pousser à la fondation d'hôpitaux sur la route de Jérusalem, éventuellement pour préparer l'expédition en Terre sainte (LUTTRELL, *The Earliest Hospitallers*, p. 46).

²¹ Sur l'association des premiers hospitaliers au Saint-Sépulcre en Occident, en attendant une étude plus complète pour le Midi français: BRESCH-BAUTIER, *Dévotion au Saint-Sépulcre*; et LUTTRELL, *The Earliest Hospitallers*, pp. 47-48. Le diocèse de Gap regroupe un certain nombre d'églises dédiées au Saint-Sépulcre. À Toulouse, les conditions de l'arrivée des hospitaliers sont très comparables au cas de Gap puisque, autour de 1110, les frères reçurent d'un riche laïc une église et un hôpital dédiés à Saint-Rémi (*Toulouse au Moyen Âge*, pp. 116-117).

nations étaient effectuées²². Effectivement liée à Jérusalem ou au pèlerinage vers Compostelle dans l'esprit des donateurs²³, la maison Saint-Martin de Gap se trouvait hors-les-murs de la cité, sur la route vers l'Italie²⁴. Toutefois, si la commanderie se développa, il faut admettre que les hospitaliers délaissèrent assez rapidement le lieu d'accueil lui-même dont on ne trouve plus vraiment de trace tangible par la suite. De fait, si, dans les Alpes du sud plus que dans le Massif central, les hospitaliers investirent d'autres centres urbains – comme Embrun ou Manosque –, leur présence fut assez peu liée à la fonction hospitalière.

Aussi dans ces régions de moyenne montagne, on s'est surtout attaché à relever la présence des hospitaliers hors des villes. À la différence de certains ordres contemplatifs, les frères n'ont jamais cherché à s'installer sur des altitudes particulièrement austères²⁵. En Haute-Auvergne, les hospitaliers ont réservé les massifs montagneux (Mont Dore, Cézallier, Monts du Cantal) aux granges et aux pâturages, mais les centres des baillies étaient implantés en plaine – Hôpital-Chaufranche à 778 mètres d'altitude; Pierrefiche à 890 mètres; La Salvetat à 731 mètres; Jabrun à 953 mètres; Montchamp à 946 mètres²⁶ (carte 2). En Gévaudan, on trouve des maisons à des altitudes plus élevées et toujours environnées de bons pâturages: Gap-Francès sur le Mont Lozère à 1375 mètres d'altitude, tandis que des membres sont installés entre 1 100 et 1 300 mètres – Paulhac-en-Margeride, Recoules-d'Aubrac, Pierrefiche²⁷ (carte 3).

Quand on regarde d'un peu près la situation topographique des établissements hospitaliers comme cela a été fait en Gévaudan, la relation aux grands iti-

²² GUILLAUME, *Rôle des donations*, n. 6, 7, 8, 14, 15, 16, 26, 31, 32, 33, etc.; *Gallia Christiana Novissima*, I, *Instrumenta Ecclesiae Gapicensis*, n. 20 (15 avril 1211). On retrouve les mêmes formules pour l'Hôpital du Puy dans les années 1150-1160 (*Cartulaire des Hospitaliers du Velay*, n. 1, 2, 6, 8, 18, 19...). À partir du dernier quart du siècle, mention est faite des «pauvres du Christ de l'hôpital de Jérusalem et les frères de la maison de l'Hôpital de Jérusalem du Puy», preuve que l'établissement local a acquis une personnalité propre aux yeux des fidèles (*ibid.*, n. 43 et 44).

²³ GUILLAUME, *Rôle des donations*, n. 10 et 30.

²⁴ Gap était depuis l'Antiquité un lieu de passage majeur, à la convergence de plusieurs itinéraires entre la Provence, le Dauphiné et l'Italie (SCLAFERT, *Le Haut-Dauphiné*, pp. 497-498).

²⁵ Dans l'espace considéré ici, on rappellera les cas de La Chaise-Dieu (à 1 000 m d'altitude), de la Chartreuse (site primitif à 1195 m) ou de l'abbaye cartusienne de Bonnefoy en Ardèche à 1 300 m (LE BLÉVEC, *Les moines et la Montagne*, pp. 6-8). Voyez encore le cas des monastères cisterciens d'Auvergne et du Velay dont les sites de montagne ne sont pas forcément isolés pour autant (BOUVARD, *Empreintes monastiques en moyenne montagne*, pp. 202, 220, 601, 603).

²⁶ D'AGOSTINO, *Les ordres du Temple et de l'Hôpital*, pp. 59, 119, 123 et 125; MOULIER, *Peuplement et occupation du sol*, p. 195. L'implantation préférentielle dans les basses vallées ou sur les piémonts est une caractéristique partagée par tous les hôpitaux, dans les Vosges comme dans les Alpes (FRAY, *Hospices et hôpitaux en pays de moyenne montagne*, pp. 182-185). Pour le cas du Val d'Aoste, je renvoie à l'article d'Elena Corniolo ici-même.

²⁷ RITTER, *Les commanderies*, p. 55.

néraires n'est pas toujours évidente à établir. Certes, les maisons ou leurs dépendances ne sont jamais bien éloignées des grands itinéraires (*via Podiensis, via Regordana*), mais rien n'atteste une relation particulière au pèlerinage ou à l'hospitalité et aucune structure d'accueil n'est spécifiquement mentionnée²⁸. Pourtant, toutes les études régionales sur les hospitaliers et même sur les templiers ont souligné la distribution des commanderies le long des routes et notamment des grands itinéraires de pèlerinage, vers Saint-Jacques et Rome²⁹. En Auvergne, l'implantation préférentielle des hospitaliers – par rapport aux templiers – le long des routes sillonnées par les pèlerins s'expliquerait par la vocation d'assistance de l'ordre de Saint-Jean³⁰. Pour les Alpes du sud, la présence des hôpitaux le long des grands itinéraires et l'idée que beaucoup de ces fondations furent établies par les ordres militaires font encore partie des lieux communs repris par les historiens³¹. Pourtant, la portée de ces observations ne va pas très loin. Toute maison religieuse ou église n'était-elle pas obligatoirement desservie par un itinéraire, quelle que fût l'importance de cette desserte³²? Souvent, le raisonnement qui implique une étroite corrélation entre la situation le long des routes et l'hospitalité confine à la tautologie, puisqu'il permet de déduire que les hospitaliers accueillaient effectivement les voyageurs. Même si le fait n'est pas contestable en soi, on ne saurait donc surestimer la situation des commanderies ou de leurs éventuelles annexes hospitalières sur les voies de communication³³. Aussi, plutôt que

²⁸ *Ibidem*, pp. 61-63 et 181.

²⁹ Quelques références au sein d'une bibliographie immense: PÉROL, *Les établissements hospitaliers et la route*, p. 21; BRONSTEIN, *Servus pauperum Christi*, p. 232. Et pour une réflexion synthétique à partir du cas du pèlerinage de Compostelle: CARRAZ, *Les ordres du Temple et de l'Hôpital sur les chemins*.

³⁰ D'AGOSTINO, *Les ordres du Temple et de l'Hôpital*, pp. 64-65. L'auteur défend encore le postulat que la régularité des distances séparant les commanderies le long du 'chemin français' plaide pour un rôle de police des routes.

³¹ ROMAN, *L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, pp. 14 et 16; ID., *Dictionnaire topographique*, p. XXXIII. Et à la suite de cet érudit: SCLAFERT, *Le Haut-Dauphiné*, p. 735; FIXOT, *Trois commanderies*, pp. 36 et 202.

³² De même, il est logique de trouver les maisons de l'Hôpital le long des voies de pénétration constituées par le réseau hydrographique. Il y a longtemps déjà, Thérèse Sclafert a montré que les frères avaient investi les passages stratégiques sur la Durance – en se faisant octroyer des exemptions de péages – et que leurs maisons se trouvaient volontiers en bordure de la rivière ou de ses affluents (SCLAFERT, *Cultures en Haute-Provence*, pp. 19-21).

³³ En outre, si des hôpitaux étaient bien disséminés tout au long des réseaux viaires, ceux-ci ne constituaient qu'une partie d'un maillage plus large de lieux d'accueil comprenant auberges, hôtelleries et autres formes de relais (GAZZINI, *Ospedali e reti*, pp. 16-17). Pour autant, ces mises en garde ne reviennent pas à nier que le réseau des commanderies a abouti à un quadrillage de l'espace, probablement en grande partie intentionnel, comme cela a été montré pour la basse vallée rhodanienne (LE BLÉVEC, *La part du pauvre*, pp. 77-79).

de se contenter de comparer simplement réseaux hospitaliers et réseaux routiers sur les cartes, il faut interroger les pratiques sur le terrain 'social'.

1.2 Une assistance mesurée

Les travaux nombreux sur les pratiques d'assistance des hospitaliers de Saint-Jean conduisent à distinguer trois cas de figure. Premièrement, l'hébergement d'hôtes de passage, souvent mentionné dans les comptes et les enquêtes, mais que je ne classe pas dans l'assistance proprement dite³⁴. Cette hospitalité, qui s'adressait plutôt à des hôtes de marque et qui devait participer de la sociabilité cultivée en milieu seigneurial, s'exerçait surtout dans un nombre ciblé de commanderies plutôt prestigieuses et elle ne pesait pas très lourd sur le budget des baillies³⁵.

Deuxièmement, la charité quotidienne qui participait de la vocation de toute communauté régulière. Celle-ci se manifestait notamment par l'assistance alimentaire adressée aux pauvres ou par la visite des malades³⁶. Pour le XII^e siècle, les actes de la pratique fournissent, certes, très peu de traces d'actions effectives à l'égard des pauvres. Mais on a pu supposer que cette activité, qui n'était pas forcément distinguée des autres dimensions de la vocation des frères, comme la guerre, était tellement évidente qu'elle en devenait en définitive implicite³⁷. Au XIII^e siècle, les références à l'assistance se précisent au sein d'une documentation devenue plus variée. À Manosque par exemple, la charité apparaît de façon indirecte dans les comptabilités de la commanderie qui indiquent l'achat de corbeilles pour l'aumône ou bien la distribution d'un denier à treize pauvres le Jeudi saint³⁸. Dans cette ville active de Haute-Provence où l'Hôpital incarnait la toute-puissance seigneuriale, il s'agissait d'une charité éminemment ostentatoire et rituelle qui pouvait s'accomplir dans le cadre de la 'maison de l'aumône générale

³⁴ Par exemple pour les baillies des diocèses de Sisteron, Gap et Embrun: FIXOT, *Trois commanderies*, pp. 202-204. Le propos, qui évoque l'hospitalité sans préciser à qui celle-ci s'adressait, est ambigu. L'auteur en conclut, de toute façon, que «les commanderies accordent une très faible part de leurs ressources à l'hospitalité».

³⁵ HOLLARD, *Les Hospitaliers du Sud-Est*, pp. 80-81.

³⁶ Ces diverses pratiques ont notamment été étudiées de manière approfondie et dans la longue durée pour les commanderies du Bas-Rhône: LE BLÉVEC, *La part du pauvre*, pp. 92-120.

³⁷ En sens inverse, on a pu remarquer que l'action militaire des hospitaliers en Terre sainte n'avait pas été particulièrement valorisée parce que, dans l'esprit des fidèles et des chroniqueurs, elle ne se distinguait pas de la charité prodiguée par les frères (CARRAZ, *L'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem et la guerre*).

³⁸ *Comptes de la commanderie de l'Hôpital de Manosque*, § 66, 86, 114, 148, 169... (aumône) et § 88, 143, 194, 245, 299, 350 (Jeudi saint).

du palais' – c'est-à-dire du couvent des hospitaliers. L'unique occurrence de cette aumône générale, en 1274 et au détour d'un confront, illustre cependant les limites documentaires liées à ce type d'institution charitable³⁹. Au XIV^e siècle, les sources s'étoffent grâce aux enquêtes générales ordonnées par la papauté sur l'ordre de l'Hôpital. Celle de 1338 confirme que toutes les commanderies pratiquent l'aumône aux pauvres, «de faible ampleur mais bien réelle»⁴⁰. Une génération plus tard, en des temps désormais troublés, l'enquête de 1373 fait état de situations contrastées d'une baillie à l'autre. L'aumône reste par exemple pratiquée dans les montagnes du Gévaudan ou de Haute-Auvergne, même si elle n'est plus aussi régulière qu'autrefois⁴¹. Dans le diocèse de Saint-Flour, la *preceptoria* de Montchamp distribue encore une aumône générale équivalente à trois émines de seigle par semaine et pratique l'hospitalité. Les témoignages divergent pour les autres maisons, comme à Celles où le frère prêtre indique que peu de pauvres bénéficient finalement de l'aumône⁴². À cette date, l'assistance n'est certes plus la priorité de l'ordre et l'autorité pontificale s'en soucie peu. Ce qui importe, c'est d'estimer la valeur des temporels des commanderies avant d'envisager une réforme administrative et morale⁴³.

La troisième forme d'assistance, sur laquelle on va s'arrêter davantage, est l'entretien de lieux accueillant les malades, nécessiteux et voyageurs de toutes sortes.

1.3 Des lieux d'assistance attachés à l'Hôpital?

La question des hôpitaux attachés à l'ordre de Saint-Jean ne va pas sans poser des problèmes méthodologiques. Souvent éphémères et mal établis, soumis à de fréquents transferts d'obédience, la plupart des établissements d'accueil n'appar-

³⁹ CARRAZ, *Un commandeur ordinaire?*, pp. 329.

⁴⁰ HOLLARD, *Les Hospitaliers du Sud-Est*, pp. 81-82.

⁴¹ Par exemple pour Palhers: «Item, est consuetum dare pauperibus tribus diebus in septimana elemosinas, tamen de presenti non servantur» (Archivio Apostolico Vaticano, *Instrumenta miscellanea*, 2764); v. aussi RITTER, *Les commanderies*, pp. 151-152. À Celles, une aumône quotidienne est bien distribuée mais très peu de pauvres en profiteraient (GERBEAU et JUNG, *La commanderie de Celles en 1373*, pp. 258-259).

⁴² J.-L. LEMAITRE, *L'enquête de 1373*, pp. 54, 55, 57 (Montchamp) et p. 56 (Celles). Au Chambon, un témoin indique que la maison pratique l'aumône et l'hospitalité et un autre déclare le contraire (*ibid.*, pp. 47 et 58), tandis que l'on pratique peu ou pas l'aumône à Carlat, Loubeyssargues et La Garde (pp. 47, 51, 56-58).

⁴³ Sur les procédures et les objectifs de ces grandes enquêtes: CARRAZ, *Les enquêtes générales de la papauté*.

raissent dans les sources que de manière très erratique⁴⁴. D'autre part, les érudits et à leur suite les chercheurs peu habitués au fonctionnement des ordres hospitaliers furent souvent tentés d'interpréter toute mention d'une *domus Hospitalis Sancti Johannis* par l'existence effective d'un hôpital en tant que lieu d'accueil⁴⁵. Par exemple, les auteurs répètent depuis le XVIII^e siècle qu'il existait à l'Argentière-la-Bessée, dans les Hautes-Alpes, deux hôpitaux dont l'un, fondé «du temps des croisades», relevait de l'Hôpital de Saint-Jean⁴⁶. Il y avait bien, en ce lieu, une commanderie de Saint-Jean, établie sur une butte rocheuse dominant la Durance et non loin du grand itinéraire conduisant au Montgenèvre. Toutefois, rien dans les archives de cette maison n'atteste que celle-ci eut une fonction d'accueil⁴⁷. Le cimetière dépendant de la chapelle hospitalière a même été partiellement fouillé. Mais l'analyse anthropologique des défunts inhumés-là n'a décelé aucune paléopathologie particulière qui puisse, par exemple, être mise en relation avec un lieu de soin⁴⁸. Pour en rester aux Alpes du sud, Joseph Roman attribue encore à l'Hôpital la gestion de lieux d'accueil à Jarjayes, Savines ou Chorges, mais sur la base de traditions douteuses⁴⁹. Chaque dossier mériterait d'être repris. À Chorges, une localité située sur une importante voie de passage, la tradition confère aux hos-

⁴⁴ Les tentatives pour organiser ces hôpitaux en congrégations locales se révélèrent tout aussi éphémères. Joseph Roman avait ainsi retrouvé les statuts de la Sainte-Pénitence, une 'mini-congrégation' qui n'a guère géré plus d'une demi-dizaine d'hôpitaux dans le diocèse d'Embrun. Or, ces statuts approuvés en 1228 ne semblent pas avoir débouché sur un groupement vraiment pérenne de maisons d'accueil (ROMAN, *La congrégation de la Sainte-Pénitence*).

⁴⁵ De même, il est encore bien imprudent de traduire *hospicium* par 'hospice' (FIXOT, *Trois commanderies*, p. 203). Désignant le plus souvent un simple immeuble, *hospicium* peut parfois être employé dans le sens de centre de baillie, par exemple en 1373 dans l'enquête de Gap: »Item, interrogavit eum si scit quot domus habet hospicium Sancti Johannis Jerosolomitani in diocesi Vapincensi; qui dixit quod tres tantum, cum suis membris; scilicet domus Sancti Martini prope Vapincum et preceptoriam de Clareto et dictam preceptoriam Sancti Petri Avesii» (Archivio Apostolico Vaticano, *Collectorie*, 17, f. 212v).

⁴⁶ ALBERT, *Histoire géographique*, pp. 170-171; GUILLAUME, *Notice historique sur l'Argentière*, p. 289: «à côté de la chapelle Saint-Jean de l'ordre de Malte une maison d'hospitalité du temps des croisades». Même averti des risques de confusion, un auteur récent et sérieux par ailleurs tient pour évident que la *domus Hospitalis Sancti Johannis* de l'Argentière était effectivement associée à un hôpital (TZORTZIS - POGNEAUX - JULIEN - SIGNOLI, *Les fouilles archéologiques*, pp. 65-67). L'autre lieu d'accueil à l'Argentière, dit du Saint-Sépulcre de la Pierre sainte, était tenu par l'abbaye de Boscodon (ROMAN, *Tableau historique du département des Hautes-Alpes*, p. 98).

⁴⁷ Les inventaires d'époque moderne témoignent en revanche du dynamisme économique de cette maison au XIII^e siècle (Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 56 H 15, Inventaire des archives de la commanderie de Gap, XVIII^e siècle, pp. 137-150).

⁴⁸ TZORTZIS - FIERS - ARDAGNA - JULIEN - POGNEAUX - ADALIAN - RIGEADE - SIGNOLI, *Un ensemble funéraire médiéval et moderne*.

⁴⁹ ROMAN, *Dictionnaire topographique*, pp. XXXVI-XXXVII; et ID., *L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, pp. 14, 16-17, 21-22.

pitaliers la fondation d'une chapelle et d'un hôpital dédiés au Saint-Sépulcre⁵⁰. Pourtant, les sources plaident plutôt pour une attribution aux chanoines du Saint-Sépulcre⁵¹. On ne peut exclure, cependant, l'hypothèse d'une possession primitive des hospitaliers qui serait rapidement passée au chapitre du Saint-Sépulcre, voire d'une fondation commune aux hospitaliers et aux chanoines. Si le fait que les hospitaliers disposaient encore de quelques droits à Chorges au XIII^e siècle donne encore quelque crédibilité à ce scénario⁵², on en retiendra surtout le désengagement rapide des frères dans la fonction d'accueil. Cela dit, les chanoines du Saint-Sépulcre se désinvestirent tout autant puisque dès avant le milieu du XII^e siècle, la chapelle du Saint-Sépulcre semble être passée à l'abbaye chalaisienne de Boscodon, laquelle se heurta aux moines de Saint-Victor de Marseille qui possédaient un prieuré à Chorges⁵³.

Une incursion dans la montagne savoyarde montrera encore que les hospitaliers ne se préoccupèrent guère davantage de la postérité de fondations charitables pourtant prestigieuses. La maison des Échelles fut établie par la comtesse de Provence Béatrice de Savoie à la limite du comté de Savoie et du Viennois, sur une route menant de Lyon à l'Italie⁵⁴. L'acte de fondation de 1260 stipule, entre autres clauses, la construction d'un hôpital pour les pauvres où les hospitaliers devraient pratiquer l'aumône⁵⁵. Dans son testament passé en janvier 1261, la comtesse attribuait 5 000 livres de tournois, à la fois pour la construction de cette *domus helemosine* et pour la constitution d'un temporel qui permettrait son fonctionnement⁵⁶.

⁵⁰ ROMAN, *L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, pp. 14 et 21. La tradition locale est encore embrouillée par une confusion fréquente et très ancienne entre hospitaliers et templiers (CASSIEN, *Album du Dauphiné*, pp. 170-171; GANET, *Carte archéologique de la Gaule*, p. 102).

⁵¹ *Cartulaire de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem*, p. 16, n. 16 (confirmation d'Honorius II en 1128) et p. 37, n. 23 (confirmation d'Eugène III en 1146).

⁵² En 1227, l'archevêque d'Embrun et le commandeur de Gap se disputent les dîmes de Chorges (Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 56 H 15, p. 163).

⁵³ Entre 1136 et 1180, un conflit se développa entre l'abbé de Saint-Victor et les moines de Boscodon à propos d'un lieu de culte que ces derniers auraient construit à Chorges, sans qu'il apparaisse clairement s'il s'agit de l'église dédiée au Saint-Sépulcre (ROMAN, *Tableau historique du département des Hautes-Alpes*, II, pp. 18, 19, 21, 24 et 36).

⁵⁴ LE QUILLEC, *Béatrice de Savoie et la commanderie des Échelles*. Bien que située dans le diocèse de Grenoble et relevant en principe du prieuré d'Auvergne, la commanderie des Échelles – qui avait même le statut de châtelainie – était en réalité supervisée par le prieur de Saint-Gilles (CARRAZ, *Un commandeur ordinaire?*, pp. 93-94).

⁵⁵ *Cartulaire général de l'ordre des hospitaliers*, II, n. 2965 (8 novembre 1260).

⁵⁶ Outre la distribution perpétuelle de l'aumône, la maison tiendra 20 lits pour accueillir les pauvres. Le testament se montre généreux en œuvres de bienfaisance, au nombre desquelles est, entre autres, mentionnée une maison de l'aumône fondée à Aix par la comtesse (VIARD, *Béatrice de Savoie*, pp. 153-154).

Pourtant, rien n'atteste la pérennité ou même la fondation effective de ce lieu d'accueil qui n'est mentionné ni dans l'enquête de 1338, ni dans celle de 1373⁵⁷.

En définitive, comme l'a fait Marina Gazzini pour l'Italie du Nord, la liste des lieux d'accueil que la tradition attribue à l'ordre de Saint-Jean doit être sérieusement révisée à l'aune d'un réexamen des sources⁵⁸. Du reste, il en irait de même pour toutes les autres congrégations hospitalières. Ainsi, l'érudition prêtait à l'ordre du Saint-Esprit quelque vingt-cinq hôpitaux à l'échelle du Massif central. Or, une critique sévère des sources a permis à Françoise Durand de ramener ce chiffre à sept⁵⁹.

On ne peut, en effet, expliquer le caractère aléatoire de l'accueil offert par les hospitaliers de Saint-Jean sans considérer les autres institutions et structures dévolues à l'assistance. Dans ces zones de passage qu'étaient les vallées alpêtres ou les plateaux du Massif central, existait une grande variété de lieux d'accueil implantés en ville, dans les bourgs ou en pleine campagne. Seulement, au-delà des listes rapides de lieux d'accueil que recopient érudits et chercheurs, aucune étude systématique n'a encore été conduite à l'échelle des régions dont il est question ici⁶⁰. Cela aiderait pourtant à comprendre pourquoi les frères de Saint-Jean ne se sont pas accrochés à la vocation hospitalière des origines, par exemple autour de Gap, où la congrégation canoniale de Saint-Antoine se diffusa rapidement à partir du Dauphiné⁶¹.

Dans le Massif central, au contact de la Haute-Auvergne, du Gévaudan et du Rouergue, rayonnait une solide fondation dédiée au secours des voyageurs. Au début du XII^e siècle, s'était implantée la 'Domerie' sur le plateau de l'Aubrac, à 1 300 mètres d'altitude mais sur un nœud de communication⁶². Après des débuts incertains sous le patronage de l'abbaye de Conques, cette maison hospitalière contrôla un réseau de granges et d'hôpitaux au point de devenir une mini-congrégation dont le profil n'est pas sans rappeler l'ordre de San Jacopo d'Altopa-

⁵⁷ Ce qui n'empêche pas la baillie des Échelles de distribuer encore des aumônes au moment des deux enquêtes (HOLLARD, *Les hospitaliers du Sud-Est*, pp. 82-83; *Visites générales des commanderies*, p. 106; Archivio Apostolico Vaticano, *Instrumenta miscellanea*, 2800).

⁵⁸ GAZZINI, *L'ordine di S. Giovanni e la società locale*, pp. 141-144 («Molti ospedali sono infatti erroneamente ritenuti dipendenti dall'ordine giovanita [...]»).

⁵⁹ DURAND-DOL, *Une présence contrastée*, pp. 66-69.

⁶⁰ À quelques exceptions près comme les léproseries d'Auvergne (PICOT, *Les léproseries d'Auvergne*).

⁶¹ ROMAN, *Histoire de la ville de Gap*, p. 24; MAILLET-GUY, *Les commanderies de l'ordre de Saint-Antoine*, p. 219. Je n'ai pu, encore, prendre connaissance du très récent travail de DHONDT, *Sous le signe du Tau*.

⁶² BOUSQUET, *Le Rouergue au premier Moyen Âge*, II, pp. 611-628.

scio⁶³. L'hôpital d'Aubrac se dota en effet de confrères chevaliers qui auraient été chargés d'escorter les voyageurs, même si cette activité est en réalité peu documentée. La fondation s'inscrit encore dans la paix de Dieu qui, dans le Midi, s'appuya sur les hospitaliers et les templiers⁶⁴. Toutefois, même dans ce cas emblématique, on aurait tort de surévaluer l'assistance aux pèlerins qui n'a, dans les faits, jamais connu une grande ampleur. En réalité, la Domerie s'est surtout employée à la mise en valeur des pâturages du plateau de l'Aubrac qui fut ainsi placée au cœur d'importants mouvements de transhumance⁶⁵.

2. Occuper l'espace en moyenne montagne: des fidèles et des troupeaux

2.1 Les églises paroissiales

L'une des spécificités de la présence hospitalière en moyenne montagne pourrait être la force de l'encadrement paroissial, notamment dans les Alpes du sud. Cependant, il manque, là encore, une étude systématique sur les lieux de culte de divers statuts contrôlés par l'ordre de Saint-Jean dans ces différents espaces⁶⁶. Dans les diocèses de Sisteron, Gap et Embrun, chaque baillie avait le patronage de plusieurs églises rurales, outre la chapelle conventuelle⁶⁷. Et les enquêtes pontificales de 1338 et 1373 attestent que ces lieux étaient toujours correctement desservis, soit par un chapelain conventuel soit par un prêtre salarié⁶⁸. Dans le diocèse de Mende, les hospitaliers contrôlaient une demi-dizaine d'églises paroissiales. Celles-ci fonctionnaient encore en 1373, tandis que les commanderies abritaient toujours à demeure plusieurs frères chapelains, auxquels s'ajoutaient les clercs sé-

⁶³ POISSON, *Altopascio*.

⁶⁴ PRADALIÉ, *Aux origines de l'Hôpital d'Aubrac*; CARRAZ, *Les ordres militaires et la paix*.

⁶⁵ *Les Monts d'Aubrac au Moyen Âge*; voir aussi: FAU, *Les monts d'Aubrac*.

⁶⁶ En revanche, la participation de la Domerie d'Aubrac à l'encadrement paroissial a été examinée. Sur le plateau de l'Aubrac, paroisses et droits ecclésiastiques firent l'objet d'une concurrence entre ordres religieux, templiers et hospitaliers de Saint-Jean y compris (*Les Monts d'Aubrac au Moyen Âge*, pp. 54-57).

⁶⁷ À l'échelle du diocèse de Gap, l'enquête de 1373 mentionne une quinzaine de lieux de culte, dont trois au moins sont des églises paroissiales, le reste se partageant entre chapelles conventuelles et chapelles rurales (CARRAZ, *L'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem en Gapençais*, pp. 14-15).

⁶⁸ FIXOT, *Trois commanderies*, pp. 183-186. À l'échelle du prieuré de Provence en 1338, le tiers des lieux de culte hospitaliers étaient des églises paroissiales (COULET, *Églises et chapelles des hospitaliers*, p. 57).

culiers salariés et entretenus par l'ordre⁶⁹. En Haute-Provence comme en Gévaudan, les hospitaliers héritaient sans doute d'une situation ancienne de collaboration avec l'épiscopat. Au XII^e siècle, probablement séduits par le *propositum vitae* offert par les hospitaliers, les évêques leur avaient volontiers octroyé des lieux de culte, au moment où se structurait justement le cadre paroissial⁷⁰. Or, une telle situation était a priori plus rare en Basse-Provence où l'encadrement ecclésiastique était plus serré et où évêques et chapitres partageaient beaucoup moins volontiers leurs prérogatives pastorales et surtout les revenus de l'économie ecclésiale⁷¹.

2.2 L'incorporation de maisons religieuses en difficulté

Comme on l'a sous-entendu plus haut, les lieux d'hospitalité passaient facilement d'un patronage à l'autre. Ainsi, quelques cas de récupération d'hospices attestés au XIV^e siècle semblent confirmer que la vocation primitive de l'ordre de Saint-Jean n'était pas oubliée. En 1305, le seigneur de Tournon, en Ardèche, cédait le patronage de l'hôpital des pauvres du lieu, à la condition que l'établissement reste subordonné à la commanderie hospitalière de Sainte-Epine-lez-Tournon, qu'il ne serait jamais fortifié et que les pauvres continueraient à y être reçus comme par le passé⁷². Dans les Hautes-Alpes cette fois-ci, les frères de Saint-Jean recevaient la maison de l'aumône à Tallard en 1311, à la suite d'un échange avec les Antonins⁷³.

Auparavant, l'ordre de Saint-Jean s'était montré suffisamment entreprenant pour récupérer des maisons religieuses plus ou moins en difficulté. Clairecombe, abbaye de la congrégation de Chalais tombée en déshérence, fut ainsi absorbée par la commanderie de Saint-Pierre-Avez autour de 1278. Plus que la réforme de la vie régulière, c'est la mainmise sur le temporel de cette abbaye, et notamment

⁶⁹ En 1373, on trouve quatre chapelains à Gap-Francès et trois prêtres à Palhers (Archivio Apostolico Vaticano, *Instrumenta miscellanea*, 2764); v. aussi RITTER, *Les commanderies*, pp. 82-84, 118 et 129; et COULET, *Églises et chapelles*, p. 63.

⁷⁰ SERVIÈRE, *La commanderie de Gap-Français*, p. 43; REYNAUD, *La commanderie de l'Hôpital*, pp. 20-21. Cette situation rapprocherait encore les hospitaliers des chanoines réguliers, activement soutenus par les évêques et les chapitres, quand les fondations monastiques traditionnelles avaient plutôt bénéficié de l'intérêt des réseaux aristocratiques laïques (VEYRENCHÉ, *Les chanoines réguliers*, pp. 255-257).

⁷¹ CARRAZ, *Églises et cimetières*.

⁷² *Cartulaire des hospitaliers du Velay*, p. XLVIII-XLIX.

⁷³ ROMAN, *Tableau historique du département des Hautes-Alpes*, II, p. 157 (16 mai 1311); MAILLET-GUY, *Les commanderies de l'ordre de Saint-Antoine*, p. 232.

le contrôle de son économie pastorale, qui a pu motiver les hospitaliers. De fait, l'acte de transfert, finalement entériné en 1283 par le protecteur de l'abbaye, Bertrand de Mévouillon, régla essentiellement le transfert des droits afférents à l'élevage⁷⁴. L'annexion de la Domerie d'Aubrac s'avéra plus problématique et échoua finalement. Les hospitaliers, qui convoitaient les pâturages de l'Aubrac contrôlés par la Domerie, avaient probablement exercé des pressions pour annexer cette mini-congrégation avec son réseau de lieux d'accueil et surtout de granges liées à la transhumance⁷⁵. En 1297, ils obtinrent finalement du pape Boniface VIII le rattachement de la Domerie à leur ordre⁷⁶. Selon la bulle, les frères de Saint-Jean se seraient préoccupés des mœurs de la communauté hospitalière qui n'était assujettie à aucune observance régulière. Mais le texte met surtout en avant les ressources en fourrages indispensables à la cavalerie de l'ordre militaire en Orient auxquelles l'hôpital d'Aubrac pourrait pourvoir⁷⁷. L'annexion, toutefois, rencontra la franche hostilité des autorités du pays: l'évêque de Rodez, d'abord, incita les religieux d'Aubrac à tenter un procès à Rome; puis en 1317, le sénéchal de Rouergue et plusieurs grands ecclésiastiques et laïcs se liguèrent pour enterrer définitivement ce projet qui aurait augmenté la puissance régionale de l'ordre de Saint-Jean au-delà du raisonnable⁷⁸.

Or, ces affaires ne sont pas isolées. En 1278, non sans difficultés mais avec le soutien du Siège apostolique, les hospitaliers héritèrent de l'hôpital de Bonpas, qui contrôlait un pont sur la Durance dans le diocèse de Cavaillon⁷⁹. Bien plus loin, en Italie du sud, Grégoire X et Boniface VIII leur offrirent encore de réformer plusieurs maisons bénédictines tombées en décadence⁸⁰. Ces différentes affaires laissent entendre qu'en ce dernier tiers du XIII^e siècle, l'Hôpital disposait de puissants relais en cour de Rome et d'un 'capital spirituel' qui le rendaient apte à réformer des communautés religieuses déclinantes.

⁷⁴ *Les chartes de l'ordre de Chalais*, II, n. 193 (13 mai 1283); CARRAZ, *L'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem en Gapençais*, p. 15.

⁷⁵ La commanderie de Recoules d'Aubrac envoyait ses troupeaux sur le plateau, ce qui nécessita de s'accorder avec les religieux de la Domerie en 1228 et 1331 (BOUSQUET, *Le Rouergue au premier Moyen Âge*, II, p. 620).

⁷⁶ La bulle précise bien que le transfert de l'hôpital d'Aubrac s'exercerait «cum omnibus membris, juribus, silvis, pascuis, possessionibus et pertinentiis suis» (*Cartulaire général de l'ordre des hospitaliers*, IV, n. 4334; 31 janvier 1297).

⁷⁷ La maison d'Aubrac avait même développé un véritable élevage équin attesté au milieu du XIII^e siècle (*Les Monts d'Aubrac au Moyen Âge*, p. 79).

⁷⁸ BOUSQUET, *Le Rouergue au premier Moyen Âge*, II, p. 628.

⁷⁹ CARRAZ, *L'Ordre du Temple dans la basse vallée du Rhône*, pp. 474-476.

⁸⁰ LUTTRELL, *Change and Conflict*, pp. 190-193.

2.3 Une profil économique de moyenne montagne?

Il faudrait, là encore, conduire une analyse approfondie des stratégies économiques déployées par les hospitaliers en moyenne montagne. Les quelques remarques que je formulerai pour finir ne sont donc qu'une invitation à s'interroger enfin sur le rôle des commanderies dans l'économie et la fabrique des paysages montagnards, comme cela a pu être fait pour d'autres congrégations. Dissemées en petites communautés, les ordres militaro-hospitaliers n'eurent pas le même impact écologique que certaines communautés monastiques dont l'action dans l'aménagement des terroirs a été soulignée⁸¹. L'exploitation des ressources de montagne, comme les forêts et les alpages, ou bien la maîtrise de technologies hydrauliques n'ont pas laissé une documentation textuelle et archéologique équivalente à celle qui a pu être exploitée pour les cisterciens ou pour d'autres nouveaux ordres⁸². De même, si les activités minières et métallurgiques des moines ont attiré l'attention des historiens depuis longtemps, l'implication des commanderies n'a jamais été vraiment envisagée⁸³. Pourtant, les institutions hospitalières pouvaient nourrir quelque intérêt pour les centres miniers, ne serait-ce par la perception de droits sur les mines ou pour l'assistance à prodiguer à des populations souvent déracinées⁸⁴. La première impression est que les hospitaliers de Saint-Jean n'ont pas cherché à tirer profit des ressources minières sur les sites où ils étaient installés. Les frères, on l'a vu, avaient une maison à l'Argentière[la-Bessée], mais aucun indice ne permet d'établir un quelconque rapport avec l'ex-

⁸¹ Encore que le *topos* du moine défricheur a pu être sérieusement nuancé par la réévaluation du rôle des communautés paysannes (CURSENTE, *Les montagnes des médiévistes*, p. 420). Par ailleurs, l'impact des commanderies sur les paysages fut parfois non négligeable si l'on s'éloigne des espaces strictement montagnards. Ce fut, par exemple, le cas dans les plaines inondables du Bas-Rhône et notamment en Camargue, un écosystème profondément anthropisé sous l'action des templiers et hospitaliers (CARRAZ, *L'Ordre du Temple dans la basse vallée du Rhône*, pp. 213-217).

⁸² Parmi une abondante bibliographie: BORCHI, *La gestion des forêts; Les monastères de la Montagne*; BOUVARD, *Empreintes monastiques en moyenne montagne*. Et pour préciser la comparaison entre ordres monastiques et ordres militaires: CARRAZ, *Hydraulique*.

⁸³ *Moines et métallurgie dans la France médiévale*; CURSENTE, *Les montagnes des médiévistes*, pp. 422-423. Le *Dictionnaire européen des ordres militaires au Moyen Âge* ne propose pas d'entrée 'Mines' et les rares références à ces ressources apparaissent fort dispersées, par exemple pp. 248 (mines de plomb, d'argent et d'or du royaume de Sicile), 579 (mines de mercure d'Almadén, dans la Manche), 796, etc.

⁸⁴ Voyez le cas remarquable des hospitaliers du Saint-Esprit à l'Argentière, en Ardèche (DURAND-DOL, *L'hôpital du Saint-Esprit de l'Argentière*), ainsi que quelques autres cas rapidement évoqués par FRAY, *Hospices et hôpitaux en pays de moyenne montagne*, pp. 187-188.

exploitation des mines⁸⁵. Et l'on ne trouve pas davantage de relations concernant les mines du Mont-Lozère où la commanderie de Gap-Francès était pourtant possessionnée⁸⁶. Il est possible, cependant, qu'il s'agisse-là d'un effet de sources et que les exploitations minières ou minérales échappaient aux actes de gestion conservés par les commanderies. Au détour d'une visite du XVIII^e siècle, on apprend ainsi que la commanderie de Gap avait accès à une mine de plomb au sommet du Mont Muretier⁸⁷. Or, sans doute s'agissait-il là d'un droit ancien. Resterait de même à s'interroger sur l'importance accordée aux installations proto-industrielles, telles que les moulins et autres paroirs que la commanderie de Manosque développa par exemple sur la Durance⁸⁸.

De fait, l'attention s'est essentiellement focalisée sur l'investissement des ordres militaro-hospitaliers dans l'élevage. Les historiens ont reconnu depuis longtemps le rôle pionnier des hospitaliers dans l'essor de la transhumance en Provence⁸⁹. Dès la seconde moitié du XII^e siècle, les frères s'étaient occupés d'obtenir, de la part des comtes de Forcalquier et de Provence, des libertés de passage et les droits de dépaissance pour leurs troupeaux⁹⁰. Un siècle plus tard, ils faisaient encore confirmer et renforcer ces droits par Charles I^{er} d'Anjou et par le pape⁹¹. Ces garanties s'inscrivent dans l'essor d'une transhumance qui s'exerçait encore sur des distances moyennes: ainsi, c'est sur le piémont méridional de la montagne de Lure que les bergers de la baillie de Manosque conduisaient leurs troupeaux, tandis que les hospitaliers de Puimoisson avaient acquis des droits dans les terroirs environnants et sur le Verdon⁹². L'essor de l'élevage ovin est surtout mani-

⁸⁵ Les mines d'argent exploitées entre le X^e et le XIV^e siècle étaient du ressort de l'évêque d'Embrun et du comte d'Albon (ANCEL - PY - KAMMENTHALER - LELEU - MARCONNET, *Une mine de plomb argentifère*).

⁸⁶ En l'état actuel des recherches, les sites miniers identifiés se situaient sur les domaines des seigneurs de Tournel et de Florac et du prieuré d'Ispagnac (BAILLY-MAÎTRE, *Le plomb et l'argent*).

⁸⁷ GANGNEUX, *La commanderie de Gap*, pp. 48-49. On notera en outre que chaque commanderie disposait du savoir-faire et des matières premières nécessaires pour fabriquer sur place l'outillage et autres pièces de fer nécessaires (SCLAFERT, *Cultures en Haute-Provence*, p. 24; *Comptes de la commanderie de l'Hôpital de Manosque: ad indicem*, p. 169).

⁸⁸ REYNAUD, *La commanderie de l'Hôpital*, pp. 145-146.

⁸⁹ COSTE, *La vie pastorale en Provence*, pp. 71 et 73; COULET, *Les ordres militaires, la vie rurale et le peuplement*, pp. 42-44.

⁹⁰ SCLAFERT, *Cultures en Haute-Provence*, p. 22.

⁹¹ En 1262, l'ordre avait obtenu du comte Charles I^{er} d'Anjou le libre passage du bétail transhumant dans tout le comté de Provence. Trois années plus tard, les hospitaliers provençaux obtenaient du pape Clément IV l'exemption du droit de ban que certains seigneurs réclamaient pour les dommages causés par les troupeaux de l'ordre (*Cartulaire général de l'ordre des hospitaliers*, III, n. 3035 et n. 3179).

⁹² Dans le finage même de la baillie de Manosque, les hospitaliers s'étaient réservé l'usage de terrains de pacage suffisants face à la communauté d'habitants (CARRAZ, *Un commandeur ordinaire?*, pp. 195-196).

festes dans la première moitié du XIV^e siècle. Dans les baillies de la moyenne Durance (Manosque) ou du Verdon (Puimoisson), la transhumance s'organisait alors vers les pâturages des hautes vallées (Var, Verdon, préalpes de Digne)⁹³. Les hospitaliers tenaient des alpages plus haut encore en Embrunais, dans la haute vallée de l'Ubaye et celle de l'Eyssalette, à quelque 1 500 mètres d'altitude⁹⁴. L'enquête pontificale de 1338 révèle toutefois de profondes mutations dans la gestion des richesses de l'ordre: l'essentiel du bétail ne relève déjà plus de la baille proprement dite, mais il appartient en propre aux commandeurs qui se sont lancés dans un élevage spéculatif⁹⁵. De toutes manières, le ralentissement économique poussera bientôt la plupart des seigneuries hospitalières à abandonner le grand élevage, pour ne conserver qu'une activité de subsistance et se reconvertir dans la location de pâturages⁹⁶.

Dans le diocèse de Mende, Laura Ritter note que les implantations hospitalières semblent davantage liées aux grands itinéraires de transhumance qu'aux autres voies de communication. Les maisons de Gap-Francès et Recoules-d'Aubrac étaient ainsi situées sur les deux plus grandes drailles qui traversaient le Gévaudan⁹⁷. Dès leur installation sur le Mont Lozère dans les années 1160, les frères s'étaient fait concéder l'exemption des péages et des droits de pâture par le seigneur fondateur, Odilon Guérin⁹⁸. La multiplication des arbitrages sur les droits d'usage suggère une intensification de l'élevage ovin sur le Mont Lozère dans la deuxième moitié du XIII^e siècle, mais cette documentation reste à étudier⁹⁹. Il faut donc attendre les enquêtes du XIV^e siècle pour que cette activité se révèle réellement: les hospitaliers perçoivent alors quelques péages et droits de passage des troupeaux (pulverage). L'ampleur de l'élevage lui-même échappe encore aux recherches mais il semble que dès le dernier tiers du XIV^e siècle, les frères préférèrent, ici encore, louer leurs pâturages d'altitude (les 'montagnes'),

⁹³ SCLAFERT, *Cultures en Haute-Provence*, p. 23; BIONDI, *Un seigneur provençal au XIV^e siècle*, pp. 37-40.

⁹⁴ GANGNEUX, *La commanderie de Gap*, pp. 48-49; *Visites générales des commanderies*, p. 189: *montanea* à La Muretière (com. les Orres), à 1 400 mètres, qui produit du fromage.

⁹⁵ COULET, *Les ordres militaires, la vie rurale et le peuplement*, pp. 44-47. Sur les mutations qui affectèrent la gestion du temporel hospitalier à la fin du Moyen Âge: CARRAZ, *Administration, délimitation et perception des territoires*, pp. 331-339.

⁹⁶ FIXOT, *Trois commanderies*, pp. 115-120.

⁹⁷ RITTER, *Les commanderies*, pp. 64 et 90.

⁹⁸ HÉLAS, *Gap-Francès*, pp. 43-45; RITTER, *Les commanderies*, p. 72.

⁹⁹ HÉLAS, *Gap-Francès*, p. 47. L'analyse de Jean-Claude Hélas, menée quasi-exclusivement à partir de terriers du XV^e siècle, ne s'intéresse qu'aux revenus de la terre et n'envisage pas les activités socio-économiques qui auraient pu caractériser plus particulièrement les commanderies de moyenne montagne, comme l'élevage ou l'hospitalité.

plutôt que de faire croître eux-mêmes les troupeaux – une tendance qui s'accroîtra encore au siècle suivant¹⁰⁰. Dans le sud du Massif central, enfin, on retient des travaux récents ou plus anciens l'impression d'un certain manque de dynamisme des ordres militaires dans l'élevage, au regard de l'activité d'autres maisons religieuses, notamment cisterciennes¹⁰¹. Mais peut-être est-ce, simplement, parce que les commanderies ont laissé beaucoup moins de sources qu'en Provence et que leurs stratégies économiques n'ont pas été étudiées. On ne possède rien d'équivalent à la recherche collective conduite sur la Dômerie d'Aubrac qui développa au XIII^e siècle une vaste entreprise d'aménagement des pâturages organisés autour de granges¹⁰².

Si les commanderies de moyenne montagne ont pratiqué l'aumône au gré des possibilités et des besoins du temps, elles l'ont fait comme n'importe quelle maison religieuse. Elles ne se sont pas davantage spécialisées dans l'administration de lieux d'accueil. Certes, ces structures fragiles, qui passaient facilement d'un patronage à l'autre, n'ont jamais laissé d'archives propres. À la fin du Moyen Âge, les frères de Saint-Jean ont pu récupérer la gestion de certains lieux d'hospitalité mais les mentions erratiques et les traditions mal assurées suggèrent que leur institution n'a jamais cherché à assumer une politique générale d'assistance. Du reste, sous l'Ancien Régime, les mémoires locales de l'ordre de Malte semblent très peu préoccupées par la vocation hospitalière: quoique toujours soigneusement conduites, les visites du XVIII^e siècle, comme en Gapençais, ne mentionnent aucun lieu d'accueil. En revanche, les visiteurs s'intéressent toujours aux églises paroissiales parce que celles-ci rapportent des revenus¹⁰³. Le patronage de ces paroisses, sur lequel manque encore une enquête systématique, renvoie au soutien apporté par les évêques et les chapitres au moment de l'implantation de l'ordre de Saint-Jean. Dans l'élan des réformes ecclésiastiques des XI^e et XII^e siècles, les hospitaliers étaient bien apparus comme des auxiliaires efficaces de l'encadrement pastoral. Ils incarnaient une spiritualité de l'action qui n'est pas sans rappeler le mouvement des chanoines réguliers¹⁰⁴. On pense à ce

¹⁰⁰ RITTER, *Les commanderies*, pp. 86-87, 90-95 et 145-147.

¹⁰¹ C'est notamment ce qui ressort de la lecture de MOULIER, *Peuplement et occupation du sol*.

¹⁰² *Les Monts d'Aubrac au Moyen Âge*, pp. 69-82.

¹⁰³ Voyez par exemple l'édition de l'*État des priurés et commanderies de la langue de Provence de 1757* par NICOLLET, *La commanderie de Saint-Jean de Jérusalem de Gap*.

¹⁰⁴ Sur les réseaux canoniaux en Haute-Provence, dont certains comme Cruis, Oulx et Saint-Ruf ont pu gérer quelques hôpitaux: VEYRENCHÉ, *Les chanoines réguliers dans les Préalpes du Sud*.

titre à la congrégation du Saint-Sépulcre, dont l'implantation en Provence tout comme les liens initiaux avec l'Hôpital restent à étudier.

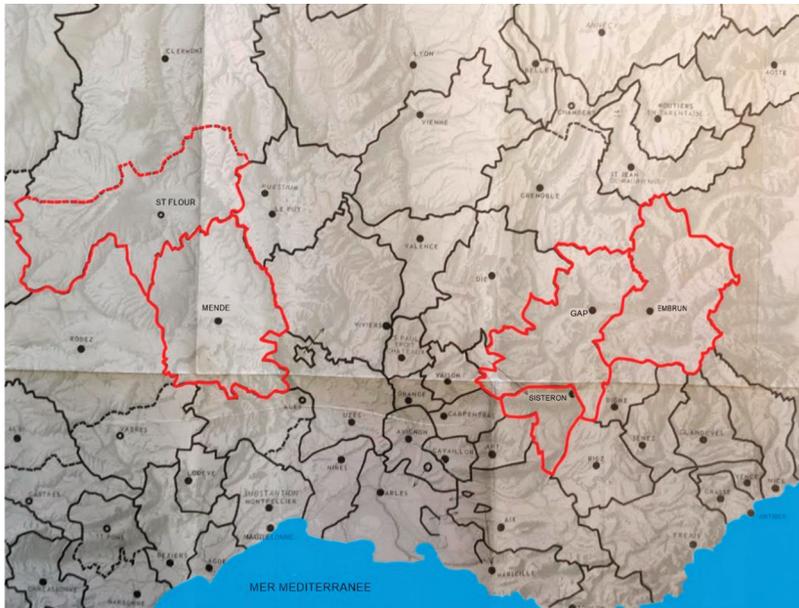
Cependant, plus que de paisibles frères dévoués au secours du prochain, les hospitaliers furent surtout impliqués dans la grande politique seigneuriale. C'est sur cet aspect, qui n'a nullement été envisagé dans la présente contribution, que je voudrais conclure. Partout favorisé par les milieux princiers, parfois médiateur dans les luttes d'influence féodale, l'Hôpital a été un acteur politique de premier plan. En Haute-Provence particulièrement, les frères disposaient dans les *castra* où ils étaient implantés de solides pouvoirs juridictionnels (justice, levée de la cavalcade...), souvent symbolisés par le caractère fortifié de leurs maisons, sur lesquelles flottait l'étendard de l'ordre¹⁰⁵. Disposant donc de tous les attributs du pouvoir seigneurial, les hospitaliers étaient pleinement insérés dans le jeu des obligations féodales, exigeant l'hommage des hommes de leurs domaines, tout en se soumettant eux-mêmes à ce devoir à l'égard du comte de Provence ou bien du dauphin de Viennois¹⁰⁶. Dans des espaces traversés de tensions entre pouvoirs locaux, puis plongés dans les guerres entre États princiers du XIV^e siècle, c'est peut-être dans le statut social et politique des hospitaliers que se distingue le mieux la présence des commanderies en moyenne montagne¹⁰⁷.

¹⁰⁵ Dans les Alpes du Sud, plusieurs sites hospitaliers étaient fortifiés comme Saint-Pierre-Avez, Tallard, Embrun ou le Cros (FIXOT, *Trois commanderies*, p. 60).

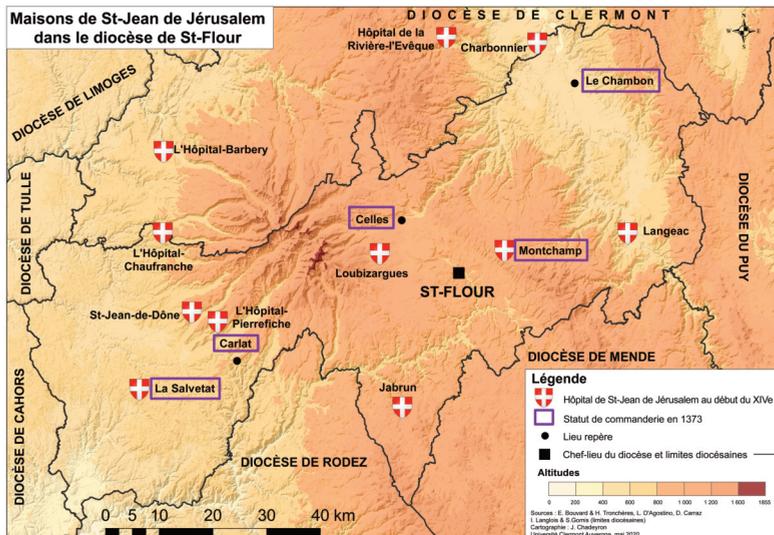
¹⁰⁶ FIXOT, *Trois commanderies*, pp. 55-57; CARRAZ, *L'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem en Gapençais*, pp. 18-22.

¹⁰⁷ HANNE, *Révoltes et tensions dans le Haut-Dauphiné*. Sur les répercussions de la guerre de Cent ans sur les commanderies du Gévaudan: RITTER, *Les commanderies*, pp. 100-153.

CARTES



Carte 1. Les diocèses de Haute-Provence et du Massif central pris en compte par l'étude



Carte 2. Maisons de Saint-Jean de Jérusalem dans le diocèse de Saint-Flour (DAO: J. Chadeyron, Université Clermont Auvergne).



Carte 3. Les possessions de l'Hôpital en Gévaudan au XIV^e siècle d'après l'enquête pontificale de 1373 (RITTER, *Les commanderies*).



Carte 4. Implantations de l'Hôpital en Haute-Provence.

MANUSCRITS

- Città del Vaticano, Archivio Apostolico Vaticano,
– *Collectorie*, 17;
– *Instrumenta miscellanea*, 2764.

BIBLIOGRAPHIE

- A. ALBERT, *Histoire géographique, naturelle, ecclésiastique et civile du diocèse d'Embrun*, I, Embrun 1783.
B. ANCEL - V. PY - E. KAMMENTHALER - V. LELEU - C. MARCONNET, *Une mine de plomb argentifère dans un environnement montagnard. La mine médiévale du Fournel à L'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes)* dans «ArcheoSciences», 34 (2010), 1, pp. 203-220.
M.-C. BAILLY-MAÎTRE, *Le plomb et l'argent dans le Gévaudan médiéval*, dans «ArcheoSciences», 34 (2010), 1, pp. 137-148.
B. BEAUCAGE, *L'effondrement de la gestion du patrimoine de l'Hôpital en France du Sud-Est (1373-1429)*, dans *Les Hospitaliers du XII^e au XVII^e siècle*, dans «Provence historique», 45 (1995), pp. 119-143.

- O. BIONDI, *Un seigneur provençal au XIV^e siècle. L'ordre des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem dans les diocèses de Riez et de Sisteron à travers les enquêtes de 1338 et 1373*, mémoire de maîtrise, Université d'Aix-en-Provence, 1982.
- S. BORCHI, *La gestion des forêts par les ordres religieux: Camaldoli, Vallombreuse et La Verne*, dans *Abbayes et monastères aux racines de l'Europe. Identité et créativité: un dynamisme pour le III^e millénaire*, éd. par P. POUPARD - B. ARDURA, Paris 2004, pp. 129-160.
- J. BOUSQUET, *Le Rouergue au premier Moyen Âge (v. 800-v. 1270). Les pouvoirs, leurs rapports et leurs domaines*, Rodez 1994.
- E. BOUVARD, *Empreintes monastiques en moyenne montagne du XII^e siècle à l'Actuel. Archéologie des espaces et des paysages cisterciens dans les anciens diocèses de Clermont et du Puy*, thèse de l'Université de Lyon 2, 2016.
- P. BOZON - M. DERRUAU - A. REFFAY - B. VALADAS, *La moyenne montagne. Essai de définition, milieux physiques, typologie*, dans «Bulletin de l'Association des géographes français», 57 (1980), pp. 157-172.
- G. BRESCH-BAUTIER, *Dévotion au Saint-Sépulcre et histoire hospitalière (X^e-XIV^e siècle)*, dans *Assistance et assistés. Actes du 97^e Congrès national des sociétés savantes: philologie et histoire*, Nantes 1972, pp. 253-276.
- J. BRONSTEIN, *Servus pauperum Christi. The Hospitallers' Services to pilgrims in the Latin East, XI-XIII Centuries*, dans «Memoria y civilización», 16 (2013), pp. 219-236.
- D. CARRAZ, *Administration, délimitation et perception des territoires dans l'ordre de l'Hôpital: le cas du prieuré de Saint-Gilles (XII^e-XIV^e siècle)*, dans *Ordres militaires et territorialité au Moyen Âge entre Orient et Occident*, éd. par M.-A. CHEVALIER, Paris 2020, pp. 313-339.
- ID., *Un commandeur ordinaire? Bérenger Monge et le gouvernement des hospitaliers provençaux au XIII^e siècle*, Turnhout 2020.
- ID., *Églises et cimetières des ordres militaires. Contrôle des lieux sacrés et dominium ecclésiastique en Provence (XII^e-XIII^e siècle)*, dans *Lieux sacrés et espace ecclésial (IX^e-XV^e siècle)*, (Cahiers de Fanjeaux, 46), Toulouse 2011, pp. 277-312.
- ID., *Les enquêtes générales de la papauté sur l'ordre de l'Hôpital (1338 et 1373). Analyse comparée dans le prieuré de Provence*, dans *Quand gouverner c'est enquêter. Les pratiques politiques de l'enquête princière (Occident, XIII^e-XIV^e siècles)*. Actes du colloque international d'Aix-en-Provence et Marseille, 19-21 mars 2009, éd. par T. PÉCOUT, Paris 2010, pp. 507-531.
- ID., *Expériences religieuses en contexte urbain. De l'ordo monasticus aux Religiones novæ: le jalon du monachisme militaire*, dans *Les Ordres militaires dans la ville médiévale (1100-1350)*. Actes du colloque de Clermont-Ferrand, 26-28 mai 2010, éd. par D. CARRAZ, Clermont-Ferrand 2013, pp. 37-56.
- ID., *L'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem et la guerre. Structures et mutations (c. 1136-1309)*, dans *Las Órdenes militares y la guerra*. Seminario Internacional, Sevilla, 16 y 17 de noviembre de 2018, dans «e-Strategica», 3 (2019), pp. 97-124, all' url: <https://www.journal-estrategica.com>.
- ID., *L'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem en Gapençais. Les ressorts d'une implantation précoce entre Provence et Dauphiné (XII^e-XIV^e siècle)*, dans «Bulletin de la société d'étude des Hautes-Alpes», 2020, pp. 5-29.
- ID., *Hydraulique*, dans *Prier et combattre. Dictionnaire européen des ordres militaires au Moyen Âge*, éd. par P. JOSSERAND - N. BÉRIOU, Paris 2009, pp. 459-461.
- ID., *L'Ordre du Temple dans la basse vallée du Rhône (1124-1312). Ordres militaires, croisades et sociétés méridionales*, Lyon 2005.

- ID., *Les ordres du Temple et de l'Hôpital sur les chemins de Saint-Jacques*, dans *Conférences de la commanderie d'Auzon*, 23 octobre 2010, all' url: <http://templiers.org.free.fr/etudes/index.php?page=Ordres-Temple-Hopital-Chemins-Compostelle>.
- ID., *Les ordres militaires et la paix dans le Midi au XII^e siècle*, dans «Provence historique», 63 (2013), pp. 235-253.
- Cartulaire de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem*, éd. par E. DE ROZIÈRE, Paris 1849.
- Cartulaire des hospitaliers du Velay*, éd. par A. CHASSAING, Paris 1888.
- Cartulaire général de l'ordre des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem (1100-1310)*, éd. par J. DELAVILLE LE ROULX, Paris 1894-1906, 4 t.
- V. CASSIEN, *Album du Dauphiné*, Grenoble 1835.
- Les chartes de l'ordre de Chalais, 1101-1400*, éd. par J.-C. ROMAN, II, Ligugé-Paris 1923.
- Comptes de la commanderie de l'Hôpital de Manosque pour les années 1283 à 1290*, éd. par K. BORCHARDT - D. CARRAZ - A. VENTURINI, Paris 2015.
- J.-P. COSTE, *La vie pastorale en Provence au XIV^e siècle*, dans «Études rurales», 46 (1972), pp. 61-75.
- N. COULET, *Églises et chapelles des hospitaliers du grand prieuré de Saint-Gilles dans les enquêtes de 1338 et 1373*, dans *Les ordres religieux militaires dans le Midi (XII^e-XIV^e siècle)*, Toulouse 2006, pp. 53-68.
- ID., *Les ordres militaires, la vie rurale et le peuplement dans le sud-est de la France au Moyen Âge*, dans *Les Ordres militaires, la vie rurale et le peuplement en Europe occidentale (XII^e-XVIII^e siècles)*, Auch 1986, pp. 37-60.
- B. CURSENTE, *Les montagnes des médiévistes*, dans *Montagnes médiévales. Actes du 34^e Congrès de la SHMESP*, Chambéry, mai 2003, Paris 2004, pp. 415-433.
- L. D'AGOSTINO, *Les ordres du Temple et de l'Hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem dans les anciens diocèses de Clermont et de Saint-Flour (XII^e-XV^e siècles)*, mémoire de DEA, Université Lumière - Lyon 2, 2001.
- A. DEMURGER, *Les Hospitaliers. De Jérusalem à Rhodes, 1050-1317*, Paris 2013.
- J. DHONDI, *Sous le signe du Tau. De la fraternité laïque à l'abbaye, Saint-Antoine et son réseau de dépendances dans les Alpes occidentales du XI^e au XV^e siècle*, thèse de doctorat, Université Lyon 3, 2020.
- G. DUBY, *Note sur les corvées dans les Alpes du sud en 1338*, dans *Études d'histoire du droit privé offertes à Pierre Petot*, Paris 1959, pp. 141-146.
- ID., *Recherches récentes sur la vie rurale en Provence au XIV^e siècle*, dans «Provence historique», 17 (1967), pp. 97-111.
- ID., *La seigneurie et l'économie paysanne, Alpes du Sud (1338)*, dans «Études rurales», 2 (1961), pp. 5-36.
- ID., *Techniques et rendements agricoles dans les Alpes du Sud en 1338*, dans «Annales du Midi», 70 (1958), pp. 403-413.
- F. DURAND-DOL, *L'hôpital du Saint-Esprit de Largentière*, dans «Revue du Vivarais», CXVI (2012), pp. 461-487.
- EAD., *Une présence contrastée. L'ordre hospitalier du Saint-Esprit dans le Massif central (XII^e-XIII^e siècle)*, dans *Les établissements hospitaliers dans le Massif central et ses périphéries au Moyen Âge. Des territoires aux réseaux*. Actes de la Journée d'étude organisée par le CHEC, 21 septembre 2012, éd. par D. CARRAZ, Clermont-Ferrand 2014, pp. 65-73.
- Les établissements hospitaliers dans le Massif central et ses périphéries au Moyen Âge. Des territoires aux réseaux*. Actes de la Journée d'étude organisée par le CHEC, 21 septembre 2012, éd. par D. CARRAZ, Clermont-Ferrand 2014.

- L. FAU, *Les monts d'Aubrac: approches d'un habitat médiéval montagnard*, dans «Archéologie du Midi médiéval», 21 (2003), pp. 171-182.
- R. FIXOT, *Trois commanderies de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem d'après les enquêtes pontificales de 1338 et 1373: Saint-Pierre-Avez, Claret et Gap-Embrun*, mémoire de maîtrise, Université de Provence, 1995.
- G. FOURNIER - P.-F. FOURNIER, *La vie pastorale dans les montagnes du centre de la France. Recherches historiques et archéologiques*, dans «Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne», 91 (1982), pp. 199-358.
- J.-L. FRAY, *Des noms de la montagne au Moyen Âge*, dans *Dire l'espace. Figures de l'expertise*, dans «Siècles», 30 (2009), pp. 15-29.
- ID., *Hospices et hôpitaux en pays de moyenne montagne, de la Lotharingie à la France centrale*, dans «Publications de la Section Historique de l'Institut G.-D. de Luxembourg», 121 (2008), pp. 181-196.
- ID., *Petites villes et leurs réseaux en pays de moyenne montagne. L'exemple des hautes terres du Massif central à la fin du Moyen Âge*, dans *Montagnes médiévales. Actes du 34^e Congrès de la SHMESP, Chambéry, mai 2003, Paris 2004*, pp. 241-262.
- Gallia Christiana Novissima*, I, *Évêchés d'Aix, Apt, Gap, Fréjus et Sisteron*, éd. par J.-H. ALBANÈS - U. CHEVALIER, Montbéliard 1899.
- I. GANET, *Carte archéologique de la Gaule. 05, Les Hautes-Alpes*, Paris 1995.
- G. GANGNEUX, *La commanderie de Gap (Ordre de Malte) aux XVII^e et XVIII^e siècles*, dans «Bulletin de la Société d'étude des Hautes-Alpes», (1972), pp. 43-53.
- M. GAZZINI, *L'ordine di S. Giovanni e la società locale tra religiosità e assistenza. Italia centro-settentrionale, secoli XII-XIV*, dans *Gli ordini ospedalieri tra centro e periferia. Giornata di studio*, Roma, Istituto storico germanico, 16 giugno 2005, éd. par A. ESPOSITO - A. REHBERG, Roma 2007, pp. 137-157.
- EAD., *Ospedali e reti. Il medioevo*, dans *Redes hospitalarias: historia, economía y sociología de la sanidad*, éd. por C. VILLANUEVA MORTE - A. CONEJO DA PENNA - R. VILLAGRASA-ELÍAS, Zaragoza 2018, pp. 13-30.
- L. GERBEAU - J.-E. JUNG, *La commanderie de Celles en 1373. L'enquête pontificale sur les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem dans le diocèse de Saint-Flour*, dans «Revue de la Haute-Auvergne», 59 (1997), pp. 241-260.
- P. GUILLAUME, *Notice historique sur l'Argentière*, dans «Bulletin de la société d'étude des Hautes-Alpes», 5 (1883), pp. 264-296.
- ID., *Origine des chevaliers de Malte et de la commanderie de Saint-Martin de Gap*, dans «Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers», I (1881), pp. 145-159.
- ID., *Rôle des donations faites à l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem et à la commanderie de Saint-Martin de Gap*, dans «Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers», I (1881), pp. 177-193.
- O. HANNE, *Révoltes et tensions dans le Haut-Dauphiné au milieu du XIII^e siècle*, dans «Bulletin de la société d'étude des Hautes-Alpes», (2014), pp. 5-52.
- J.-Cl. HÉLAS, *Gap-Francès. Une commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem en Gévaudan, au milieu du XV^e siècle*, s. l. 2018.
- C.-F. HOLLARD, *Les Hospitaliers du Sud-Est de la France en 1338: la vocation de l'ordre à la mesure des comptes*, dans *Les Hospitaliers du XII^e au XVII^e siècle*, dans «Provence historique», 45 (1995), pp. 75-86.
- D. LE BLÉVEC, *Hospitalité*, dans *Prier et combattre. Dictionnaire européen des ordres militaires au Moyen Âge*, éd. par P. JOSSELAND - N. BÉRIOU, Paris 2009, pp. 453-455.

- ID., *Les moines et la Montagne au Moyen Âge. Bilan historiographique*, dans *Les monastères de la Montagne et leur impact sur la vie sociale, économique, politique et culturelle*. Actes du colloque des 7-9 septembre 2012, Notre-Dame des Neiges (Saint-Laurent-les-Bains, Ardèche), Privas 2013, pp. 3-11.
- ID., *La part du pauvre. L'assistance dans les pays du Bas-Rhône du XII^e siècle au milieu du XV^e siècle*, Rome-Paris 2000.
- N. LE QUILLEC, *Béatrice de Savoie et la commanderie des Échelles*, mémoire de Master 1, Université de Chambéry, 2006.
- J.-L. LEMAITRE, *L'enquête de 1373 sur les biens des hospitaliers dans le diocèse de Saint-Flour*, dans «Bulletin de la société de l'histoire et du patrimoine de l'ordre de Malte», 37 (2017), pp. 34-57.
- A. LUTTRELL, *Change and Conflict within the Hospitaller Province of Italy after 1291*, dans *Mendicants, Military Orders and regionalism in Medieval Europe*, éd. par J. SARNOWSKY, Aldershot-Brookfield 1999, pp. 185-199.
- ID., *The Earliest Hospitallers*, dans *Montjoie. Studies in Crusade History in Honour of H. E. Mayer*, éd. par B.Z. KEDAR - J. RILEY-SMITH - R. HIESTAND, Aldershot 1997, pp. 37-54.
- G. MAILLET-GUY, *Les commanderies de l'ordre de Saint-Antoine en Dauphiné*, dans «Revue Mabillon», 17 (1927), pp. 218-236.
- Moines et métallurgie dans la France médiévale*, éd. par P. BENOIT - D. CAILLEAUX, Paris 1991.
- Les monastères de la Montagne et leur impact sur la vie sociale, économique, politique et culturelle*. Actes du colloque des 7-9 septembre 2012, Notre-Dame des Neiges (Saint-Laurent-les-Bains, Ardèche), Privas 2013.
- Les Monts d'Aubrac au Moyen Âge. Genèse d'un monde agropastoral*, éd. par L. FAU, Paris 2006.
- J. MOULIER, *Peuplement et occupation du sol dans les Monts du Cantal au bas Moyen Âge (XIII^e-début XVI^e siècle)*, mémoire de Master 2, Université Clermont-Auvergne, 2019.
- F.-N. NICOLLET, *La commanderie de Saint-Jean de Jérusalem de Gap et les membres qui en dépendaient au XVIII^e siècle*, Gap 1906.
- Gli ordini ospedalieri tra centro e periferia*. Giornata di studio, Roma, Istituto storico germanico, 16 giugno 2005, a cura di A. ESPOSITO - A. REHBERG, Roma 2007.
- C. PÉROL, *Les établissements hospitaliers et la route*, dans *Les établissements hospitaliers dans le Massif central et ses périphéries au Moyen Âge. Des territoires aux réseaux*. Actes de la Journée d'étude organisée par le CHEC, 21 septembre 2012, éd. par D. CARRAZ, Clermont-Ferrand 2014, pp. 17-24.
- J. PICOT, *Les léproseries d'Auvergne au Moyen Âge. Politique d'assistance et structuration du territoire*, dans *Les établissements hospitaliers dans le Massif central et ses périphéries au Moyen Âge. Des territoires aux réseaux*. Actes de la Journée d'étude organisée par le CHEC, 21 septembre 2012, éd. par D. CARRAZ, Clermont-Ferrand 2014, pp. 83-94.
- P.-É. POBLE, *L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en Velay avant 1312*, dans *Histoire et archéologie de l'ordre militaire des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, Saint-Étienne 2004, pp. 149-184.
- J.-M. POISSON, *Altopascio, ordre de San Jacopo d'*, dans *Prier et combattre. Dictionnaire européen des ordres militaires au Moyen Âge*, éd. par P. JOSSERAND - N. BÉRIOU, Paris 2009, pp. 84-85.
- G. PRADALIÉ, *Aux origines de l'Hôpital d'Aubrac*, dans *Les sociétés méridionales à l'âge féodal (Espagne, Italie et sud de la France, X^e-XIII^e siècles)*. Hommages à Pierre Bonnassie, éd. par H. DÉBAX, Toulouse 1999, pp. 265-268.

- V. REIGNIER, *Une seigneurie montagnarde entre Vivarais et Velay. Monographie de la commanderie de Devesset au XIV^e siècle*, mémoire de Master 2, Université Jean Moulin Lyon 3, 2020, 2 vols.
- C. RENDU, *Avant-propos*, dans *La montagne: habitats et systèmes pastoraux d'altitude*, dans «Archéologie du Midi médiéval», 21 (2003), pp. 142-145.
- F. REYNAUD, *La commanderie de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte à Manosque*, Gap 1981.
- L. RITTER, *Les commanderies de l'ordre de l'Hôpital dans le sud de l'Auvergne pendant la Guerre de Cent Ans. Haute-Auvergne, Velay, Gévaudan*, mémoire de Master 2, Université de Clermont-Ferrand 2, 2011.
- J. ROMAN, *La congrégation de la Sainte-Pénitence et les maisons hospitalières du Briançonnais*, Valence 1886.
- Id., *Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes*, Paris 1884.
- Id., *Histoire de la ville de Gap*, Gap 1892.
- Id., *L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem dans les Hautes-Alpes*, Grenoble 1884.
- Id., *Tableau historique du département des Hautes-Alpes, II, Inventaire et analyse des documents du Moyen Âge relatifs au haut Dauphiné, 561-1500*, Paris-Grenoble, 1890.
- T. SCLAFERT, *Cultures en Haute-Provence. Déboisements et pâturages au Moyen Âge*, Paris 1959.
- EAD., *Le Haut-Dauphiné au Moyen Âge*, Paris 1926.
- E. SERVIÈRE, *La commanderie de Gap-Français*, dans «Revue du Gévaudan», n.s. 10 (1964), pp. 41-72.
- Toulouse au Moyen Âge. 1000 ans d'histoire urbaine (400-1480)*, éd. par J. CATALO - Q. CAZES, Portet-sur-Garonne 2010.
- S. TZORTZIS - E. FIERS - Y. ARDAGNA - M. JULIEN - N. POGNEAUX - P. ADALIAN - C. RIGEADE - M. SIGNOLI, *Un ensemble funéraire médiéval et moderne aux abords de la chapelle Saint-Jean (L'Argentière-la-Bessée, Hautes-Alpes). Approches anthropologique et archéologique*, dans *L'homme et ses images. Mesures, représentations, constructions. Actes du 25^e colloque du Groupement des anthropologues de langue française*, éd. par Y. ARDAGNA - G. BOËTSCH - O. DUTOUR - I. LALYS - M. SIGNOLI, Marseille 2005, pp. 363-379.
- S. TZORTZIS - N. POGNEAUX - M. JULIEN - M. SIGNOLI, *Les fouilles archéologiques et anthropologiques des abords de la chapelle Saint-Jean (L'Argentière-la-Bessée, Hautes-Alpes). Résultats préliminaires*, dans *Les écosystèmes alpins: approches anthropologiques. Actes de la 3^e Université européenne d'été*, Marseille-Vallouise-Oulx, 30 juin-7 juillet 2000, éd. par G. BOËTSCH - E. RABINO-MASSA, Gap 2001, pp. 61-81.
- Y. VEYRENCHÉ, *Les chanoines réguliers dans les Préalpes du Sud (diocèses de Die, Gap, Sisteron)*, dans *Maisons monastiques médiévales en Provence et Dauphiné. Actes du colloque de Saint-André de Rosans, Hautes-Alpes, 29-31 août 2008*, éd. par A. PLAYOUST, Serres 2010, pp. 251-272.
- F. VIARD, *Béatrice de Savoie. Propos vivants d'histoire*, Lyon 1942.
- Visites générales des commanderies de l'ordre des Hospitaliers dépendantes du Grand Prieuré de Saint-Gilles (1338)*, éd. par B. BEAUCAGE, Aix-en-Provence 1982.

Tous ces sites sont actifs à la date de la dernière consultation: 31 octobre 2021.

TITLE

L'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem en moyenne montagne. Approche comparée des implantations en Haute-Provence et dans le Massif central (XII^e-XIV^e siècle)

The Order of Saint John of Jerusalem in medium-altitude mountain areas. A comparative study of its hospitals in Haute Provence and the Massif central (12th-14th century)

ABSTRACT

Dans une perspective comparatiste large, fondée à la fois sur une relecture de l'historiographie traditionnelle et sur des recherches en cours, on propose ici un *status quaestionis* sur l'ordre de l'Hôpital de Saint-Jean dans deux régions de moyenne montagne: la Haute-Provence (diocèses de Gap, Embrun et Sisteron) et le sud du Massif central (diocèses de Saint-Flour et de Mende). Les modalités de l'implantation des hospitaliers comme leurs activités ont-elles présenté, dans ces milieux caractéristiques, quelque spécificité ? On a préféré délaissier ici la question de l'emprise seigneuriale des commanderies pour recentrer la réflexion sur les dimensions qui furent à l'origine même de cet ordre à la fois militaire et hospitalier: la situation des maisons par rapport au maillage urbain et aux voies de communication, la vocation d'assistance et l'entretien éventuel de lieux d'accueil, l'encadrement des fidèles dans des régions travaillées par les réformes ecclésiastiques. Faute de pouvoir entrer dans des considérations approfondies sur les structures socio-économiques qui caractériseraient les maisons hospitalières en moyenne montagne, on se limite pour finir à quelques considérations sur l'élevage. Là réside peut-être, avec la force de la domination seigneuriale, la principale particularité des commanderies de montagne.

Adopting a broad comparative perspective, based both on a re-reading of traditional historiography and on current research, a *status quaestionis* on the Order of the Hospitallers of Saint John of Jerusalem in two medium-altitude mountain regions is proposed here: Haute Provence (the dioceses of Gap, Embrun and Sisteron) and the south of the Massif Central (the dioceses of Saint-Flour and Mende). Did the settlement strategies of the Hospitallers and their activities have any specificity in these particular environments? In order to answer this question, we have preferred to leave aside the issue of the seigniorial power of the commanderies and to focus on the specific features that were at the origin of this Order, both charitable and military: the position of its hospitals in relation to the urban network and communication routes, their vocation for assistance, the material organisation of the hospitals and the pastoral care of the faithful in regions strongly affected by ecclesiastical reforms. Since space does not permit an in-

depth examination of the socio-economic structures that might characterise the hospitals in medium-altitude mountain areas, the focus is mainly on the question of livestock farming. This activity, together with the holding of seigniorial domains, is probably the main characteristic of the Hospitallers' mountain commanderies.

KEYWORDS

Moyen Âge, Moyenne montagne, Hôpital de Saint-Jean, Voies de communication, Assistance, Encadrement religieux, Économie

Middle Ages, Medium-altitude mountains, Hospital of St. John, Roads, Welfare, Religious structure, Economy